

Vivre chez soi en perte d'autonomie importante : des services de longue durée offerts en HLM

Par Julie Gervais, Johanne Archambault, Alex Battaglini et Anne-Marie Royer

Nom donné par les acteurs terrain :	Aide et support aux aînés
Région sociosanitaire :	Mauricie et Centre-du-Québec
Nom du territoire de RLS :	RLS d'Arthabaska - de l'Érable
Date de début des travaux :	Juillet 2004
Date de début des services offerts à la population :	Avril 2005
Population ciblée Les personnes âgées en perte d'autonomie physique résidant en HLM	
Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative Organisme « Aide et support aux aînés », CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable, Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick	

Quel est le but de l'initiative?

Il s'agit de permettre à la population en perte d'autonomie résidant en HLM de pouvoir demeurer à domicile le plus longtemps possible en aménageant son logement et en offrant toute une gamme de services de santé et de soutien à la vie quotidienne.

Quel est le problème sur le territoire ayant donné naissance à l'initiative?

L'Office d'habitation municipale de Victoriaville-Warwick compte un bon nombre de locataires en perte d'autonomie. Dans les années 90, l'OMH avait demandé l'aide du Centre d'hébergement l'Ermitage pour apporter un soutien aux résidents âgés. Chaque année, une douzaine d'entre eux étaient retrouvés seuls dans leur logement, malades, blessés, voire décédés. En 1997, le centre d'hébergement avait développé le projet « Aide aux aînés » qui offrait aux résidents de l'OMH un service de repas, d'accompagnement pour faire des courses, quelques activités de loisirs ainsi qu'un service de surveillance 24/7 assuré par des résidents des HLM.

Malgré le succès de ce projet, plusieurs résidents vivaient avec une perte d'autonomie importante les empêchant de demeurer à domicile. Ils devaient être transférés en centre d'hébergement ou en résidence privée à des coûts élevés pour leurs

moyens. Il fallait donc développer une nouvelle forme d'hébergement pour répondre aux besoins de cette population vulnérable. En 2004, l'OMH de Victoriaville-Warwick et le CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable ont conjointement mis sur pied l'organisme à but non lucratif « Aide et support aux aînés ». Ce projet a été financé dans le cadre du programme « Partenariat au service des aînés » du ministère de la Santé et des Services sociaux visant à stimuler le développement de nouvelles alternatives d'hébergement.

Qu'offre-t-on de plus à la population?

L'initiative offre des services de longue durée aux résidents en perte d'autonomie des HLM de l'OMH de Victoriaville-Warwick. Les services offerts par l'initiative « Aide et support aux aînés » se divisent en deux volets, soit le volet « parrainage » et le volet « intensif ». L'intensité des services varie selon l'évaluation de l'autonomie des personnes. À noter que les personnes présentant des troubles cognitifs ne peuvent être admises à ces HLM.

Le volet parrainage vise les résidents des HLM qui présentent une légère perte d'autonomie. Les services offerts dans le cadre du volet parrainage sont essentiellement la livraison de repas, l'aide à l'hygiène, l'entretien ménager, la buanderie ainsi que du transport.

Coup d'œil : Vivre chez soi en perte d'autonomie importante : des services de longue durée offerts en HLM

Pour le volet intensif, 18 logements ont été spécifiquement assignés à des personnes en lourde perte d'autonomie. Ces logements sont situés dans un seul et même bâtiment afin d'assurer une réponse rapide à l'ensemble de leurs besoins biopsychosociaux (soins infirmiers, aide à l'hygiène, aide aux repas, entretien ménager). Les services sont offerts par une équipe composée de préposés aux bénéficiaires (24/7), d'une infirmière auxiliaire à temps plein et d'une infirmière bachelière à temps partiel. D'autres services professionnels peuvent être achetés par

l'organisme en fonction des besoins des résidents (ex. : ergothérapeute).

L'ensemble des résidents de l'OMH profitent de services de loisirs et de la présence sur place d'un gestionnaire de cas rattaché administrativement au CSSS. Cet intervenant coordonne les différents services de santé et de services sociaux requis par les résidents. De son poste de travail à l'OMH, le gestionnaire de cas a un accès aux dossiers informatisés de l'ensemble des usagers du CSSS.

Qui sont les partenaires et quels sont leurs rôles?

Partenaires	Rôles
CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable	<ul style="list-style-type: none">• Fiduciaire du budget d'« Aide et support aînés »;• Préparer les repas pour les résidents de l'OMH;• Offrir les services d'une infirmière bachelière et d'un gestionnaire de cas.
Office d'habitation municipale de Victoriaville-Warwick	<ul style="list-style-type: none">• Offrir un milieu de vie aux personnes âgées avec faible revenu;• Offrir des locaux à l'organisme « Aide et support aux aînés »;• Faire l'entretien des bâtiments;• Réaliser des adaptations physiques au sein des logements en fonction des incapacités de chacun des locataires.
Organisme « Aide et support aux aînés »	<ul style="list-style-type: none">• Offrir aux résidents les services d'aide à la vie domestique (ex. : entretien ménager) et à la vie quotidienne (ex. : aide aux repas, aide à l'hygiène, aide au déplacement, administration des médicaments);• Coordonner le travail des intervenants œuvrant auprès des résidents des HLM;• Offrir des services de loisirs aux résidents.

Quelles sont les principales retombées?

- L'initiative améliore la qualité de vie des résidents des HLM en perte d'autonomie en leur offrant la possibilité de recevoir des soins de longue durée à domicile. Quelques personnes (huit) ont même pu terminer leurs jours chez elles grâce au soutien offert par l'organisme. L'initiative contribue au bien-être des personnes en perte d'autonomie en offrant des soins d'hygiène plus fréquemment que ce qui est offert au sein du CSSS (deux à trois bains par semaine au lieu d'un bain).

- L'initiative permet aux personnes âgées d'être plus mobiles et autonomes que dans un centre d'hébergement institutionnel en leur offrant un service d'accompagnement dans leurs activités quotidiennes (ex. : aller faire des courses).
- Le coût des services offerts dans le cadre de l'initiative « Aide et support aux aînés » est nettement inférieur à celui des services offerts en hébergement institutionnel. Selon le responsable de l'organisme, des services d'hébergement coûteraient à l'État 56 000 \$/personne/année alors que les services offerts au sein de la présente initiative coûtent à celui-ci 17 000 \$/personne/année.

Quelles sont les suites?

Un projet de construction de 38 logements additionnels développé par l'Organisme « Aide et support aux aînés », le CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable et l'OMH de Victoriaville-Warwick verra le jour en 2011. La ville de Victoriaville soutient également le projet de construction. Dix-neuf logements seront réservés à une clientèle présentant un profil « hébergement ». Cinquante pour cent de ces logements seront occupés par des personnes ayant de faibles revenus alors que les autres logements seront

disponibles aux personnes dont les revenus sont trop élevés pour être admissibles au HLM, mais insuffisants pour bénéficier des services en résidences privées. À plus long terme, on souhaiterait offrir des services similaires à ceux offerts par *Aide et support aux aînés* au sein de résidences privées afin que les gens puissent y demeurer le plus longtemps possible.

**Vous avez des commentaires sur ce texte?
julie.gervais.bcstl@ssss.gouv.qc.ca**

Citation suggérée

Gervais, J., Archambault, J., Battaglini, A., et Royer, A.-M. (2010). *Vivre chez soi en perte d'autonomie importante : des services de longue durée offerts en HLM*. Coup d'œil, Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 20 octobre 2010, 3 pages.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Bibliothèque et Archives du Canada, 2010

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2010

Pour plus d'information sur l'initiative...

Personne-ressource de l'OQRLS : Julie Gervais, courtière de connaissances au 514 331-2288, poste 4044